Vedici

Les **Cliniques de Limoges** prennent acte aujourd'hui de la décision de l'ARS du Limousin de **r eporter**
au 31 janvier 2013 l'
arrêté de retrait de leur autorisation d'activité en rythmologie cardiaque interventionnelle
mais elles restent vigilantes quant à une résolution rapide du dossier sur le fond.

"Nous sommes satisfaits d'avoir été reçus et d'avoir enfin pu nous exprimer sur le fond du dossier à la suite de notre recours gracieux. Nous prenons acte du report au 31 janvier 2013 de la décision de retirer à la Clinique du Colombier son activité de rythmologie cardiaque"
, a
affirmé
Jérôme
Nouzarède, PDG du groupe Vedici, à l'issue de la réunion.

"Pour autant, rien aujourd'hui n'est réglé sur le fond. Nous restons vigilants sur l'évolution du dossier et sa résolution rapide. N
ous réaffirmons notre souhait de conclure
une convention de coopération avec le CHU de Limoges
sur les bases du Schéma régional d'organisation sanitaire (SROS), dont les modalités garantissent
le libre choix du patient"
, a
poursuivi
Jérôme Nouzarède.

Le SROS, publié en janvier 2012 et arrêté par l'ARS elle-même pour une durée de cinq ans, prévoit deux autorisations d'activité en rythmologie interventionnelle à Limoges avec une coopération « entre les deux centres public et privé ».

Par courrier en date du 28 novembre, l'ARS du Limousin avait signifié à la Clinique du Colombier l e retrait de l'autorisation d'activité en rythmologie interventionnelle.
L
a clinique a
vait
jusqu'au 17 décembre pour s'exécuter et cesser son activité dans ce domaine.

"Notre activité qui était suspendue depuis deux jours va pouvoir reprendre normalement", s'est félicité Pascal Arnault,
directeur de
s cliniques de Limoges
.

Une nouvelle réunion est prévue avec l'ARS le 7 janvier 2013.

A propos de la rythmologie interventionnelle de la Clinique du Colombier

La clinique du Colombier exerce une activité de rythmologie, avec pratique des actes de diagnostics en électrophysiologie et la pose de pacemakers depuis plus de dix ans, des actes d'ablation par radiofréquence depuis début 2009 et de la totalité de l'activité cardiologie interventionnelle de type 1, incluant la pose de défibrillateurs et de stimulateurs triple chambre, depuis la décision ARS de mai 2011.Elle réalise une part significative de la rythmologie interventionnelle du Limousin et cette activité s'inscrit dans une offre cardiologique privée conséquente, les trois cliniques de Limoges (UPCIL) réalisant près de 50% de la pose de pacemakers de la Haute-Vienne et disposant de 11 cardiologues, dont quatre rythmologues.

A propos des cliniques de Limoges

La Clinique du Colombier, la Clinique François Chénieux et la Clinique des Emailleurs ont une cap acité de 500 lits et places. Elles assurent chaque année la prise en charge de 60.000 patients, dont 40% en mode ambulatoire, auxquels s'ajoutent 28.000 passages au service des urgences de la Clinique de Chénieux
(soit 30.000 au total avec les urgences hors cadre sur les deux autres sites). Les activités phares de ces trois établissements sont l'ophtalmologie, classée 1ère de France à plusieurs reprises, l'oncologie, l'orthopédie, l'urologie. Pour réaliser cette activité, 140 médecins libéraux exercent au sein de ces établissements et 1.200 salariés y travaillent. Sur ces 1.200, 950 sont salariés directs et 250 sont salariés, soit de sociétés de restauration et de nettoyage, soit salariés des cabinets médicaux. Les trois structures réalisent un chiffre d'affaires de 80 M€. Un investissement de 30 M€ a été voté afin de regrouper à l'horizon 2015 les trois établissements sur deux sites. Aucun licenciement n'est envisagé dans le cadre de cette restructuration.

A propos de Vedici

Créé en 2000 par son actuel président, Jérôme Nouzarède, et le Dr Michel Bodkier, Vedici est aujourd'hui l'un des principaux acteurs de l'hospitalisation privée en France. Le groupe

rassemble 31 établissements de soins (24 c
liniques MCO, 3 s
oins de
s
uite, ainsi que 4 centres dédiés spécialisés dans le diagnostic et le traitement du cancer). Ils représentent une capacité totale de 4.350 lits et places, pour un effectif de 6.100 salariés et 1.325 praticiens, et un chiffre d'affaires
supérieur
à 500 millions d'euros.